



DECLARATION D'INDEPENDANCE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE DE 1776



Présentation du site
http://www.aidh.org/Biblio/Text_fondat/US_03.htm
 m: Le 4 juillet 1776, le "Congrès général" ["Continental Congress", l'ancêtre du Congrès actuel], réuni à Boston, représentant l'ensemble des colonies en révolte contre la domination anglaise, adopte la Déclaration "unanime des treize Etats unis d'Amérique" qui expose les raisons de la "résolution d'indépendance", votée deux jours plutôt, le 2 juillet, et par laquelle les colonies décident de rompre leurs attaches avec la Grande Bretagne et expriment un désir et une foi envers des lois plus humaines et plus démocratiques.

Le texte de cette résolution, proposé par Richard-Henry Lee, délégué de Virginie, se retrouve dans la

Déclaration, rédigée par Thomas Jefferson (de la colonie de Virginie, futur 3e président des Etats-Unis) et corrigée par John Adams (futur 2e président des Etats-Unis) et Benjamin Franklin. Déclaration "de circonstance qui n'a pas la portée générale qu'aura la Déclaration française de 1789, c'est pourtant un texte de combat à portée universelle, qui s'adresse à "l'opinion de l'humanité" et énonce "des vérités que les députés tiennent pour "évidentes par elles-mêmes", comme "tous les hommes sont créés égaux", écrivent GuyLagelée et Gilles Manceron dans "La Conquête des droits de l'homme" [Cherche-Midi et Unesco, 1998].

Ils ajoutent : "[La Déclaration] fait référence au "Dieu de la nature" et au "Créateur", le Dieu des philosophes, grand ordonnateur de l'univers, et aux "lois de la nature" dont découlent des droits. [Elle] ne prétend pas en faire une liste exhaustive puisqu'[elle] évoque certains droits inaliénables parmi lesquels [elle] cite, après avoir fait référence à l'idée d'indépendance et d'égalité, "la vie, la liberté et la recherche du bonheur". L'énonciation du droit à la vie mérite d'être souligné car elle ne sera pas reprise dans d'autres déclarations du XVIIIe ni du XIXe siècle."

Le texte annonce la Constitution américaine de 1787 qui précisera les droits individuels, et sera complétée en décembre 1791 par l'adoption de dix amendements, désignés sous le nom de Bill of Rights, "Déclaration des droits".





DECLARATION UNANIME DES TREIZE ETATS UNIS D'AMERIQUE REUNIS EN CONGRES LE 4 JUILLET 1776

Lorsque dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation.

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces

droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. La prudence enseigne, à la vérité, que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères, et l'expérience de tous les temps a montré, en effet, que les hommes sont plus disposés à tolérer des maux supportables qu'à se faire justice à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils sont accoutumés.

Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, tendant invariablement au même but, marque le dessein de les soumettre au despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir de rejeter un tel gouvernement et de pourvoir, par de nouvelles sauvegardes, à leur sécurité future. Telle a été la patience de ces Colonies, et telle est aujourd'hui la nécessité qui les force à changer leurs anciens systèmes de gouvernement. L'histoire du roi actuel de Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces Etats.

Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial ...